

BOUÉE

INFOS | n° 246



Magazine d'informations municipales
Novembre 2024

La municipalité
de Bouée
vous propose
son

Arbre de Noël

Samedi

14

décembre

10 h

Salle Polyvalente

spectacle
gratuit



Sommaire

Infos Municipales.....	3
Histoire locale.....	6
Enfance.....	8
Culture.....	10
Associations.....	10
Infos pratiques.....	15

Bulletin municipal n° 246

Mairie de Bouée

2, route du Syl
44260 BOUÉE
Tél. 02 40 56 12 18
Courriel : accueil@bouee.fr
Site : www.bouee.fr

Directeur de publication :
André LE BORGNE

Rédaction :
Antony PEIGNET,
Pierre DURAND,
Yacine MBODJ,
Odile SOUDAIS.

Maquette : Antony PEIGNET

Impression : Goubault Imprimeur
Tirage : 500 exemplaires

Prochaine parution

Dépôt des articles et annonces,
à la mairie ou par mail à :
communication@bouee.fr
avant le 20 décembre 2024
Retrouvez tous les Bouée Infos sur
notre site internet www.bouee.fr

Édito

Chères bouésiennes, chers bouésiens,

Cette rentrée a connu plusieurs changements dans l'équipe municipale avec une modification de la composition du Bureau Municipal et des commissions municipales. Cela vous sera détaillé dans un article du présent Bouée Infos.

Au nom de toute l'équipe, je remercie sincèrement Chantal SURGET pour tout son engagement et son investissement pour notre commune. Ils ont été précieux et nous sommes heureux de poursuivre l'action avec elle en tant que conseillère subdéléguée.

Les projets municipaux avancent et des réflexions nous attendent pour préparer l'avenir avec entre autres :

Le **Centre technique municipal** avance bien et selon le calendrier prévu. Vous avez pu apercevoir une nouvelle silhouette derrière le cimetière avec récemment l'installation des panneaux photovoltaïques en toiture.

Le projet de réhabilitation de la **Salle polyvalente** va rentrer en 2025 sur une phase encore un peu plus concrète avec le choix du Maître d'œuvre à venir. Tout vous sera détaillé dans les prochaines éditions.

Malgré le contexte et des contraintes budgétaires à venir, nous travaillons collectivement pour permettre à la commune de garder ses marges de manœuvre financières pour agir au quotidien et préparer l'avenir.

Les **illuminations de Noël** seront installées un peu plus tôt cette année pour illuminer vos soirées tout le mois de décembre ! la commission vie culturelle, sportive, associative et communication est à pied d'œuvre ainsi que pour le spectacle de Noël des enfants qui sera de nouveau proposé.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année. Qu'elles nous apportent de l'espoir et du réconfort. Une pensée pour les familles endeuillées ou les personnes seules pour qui, je le sais, ce moment sera particulier.

Nous vous donnons, avec toute l'équipe, rendez-vous **samedi 11 janvier à 11h à la Salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux**, top départ d'une année riche et remplie d'action pour votre quotidien et votre cadre de vie.

Très belles fêtes de fin d'année à chacune et chacun ainsi qu'à vos proches.

Le Maire
André LE BORGNE

Cérémonie
des Vœux



samedi
11 janvier
11h

Infos municipales

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal mardi 15 octobre 2024



Retrouver intégralité
des comptes rendus
sur www.bouee.fr

- **DÉSIGNE** Mme HAMON en tant que secrétaire de séance - voté à l'unanimité ;
 - **PRIS ACTE** des Décisions du Maire prise en vertu des délégations confiées par délibération du 27 mai 2020 ;
 - **DONNE UN AVIS FAVORABLE** au projet de renouvellement de l'autorisation de dragage d'entretien et gestion des sédiments du grand port maritime Nantes - Saint-Nazaire - voté à l'unanimité ;
 - **VALIDE** le projet de convention de portage avec l'Établissement Public Foncier ; **VALIDE** l'intervention du portage sollicitée et **AUTORISE** le Maire de signer tout document afférent à la présente décision - voté à l'unanimité ;
 - **VALIDE** le remboursement anticipé du prêt qui avait été souscrit pour un montant de 25984,85 € au Crédit Agricole Atlantique Vendée et **AUTORISE** le Maire de signer tout document afférent à la présente décision - voté à l'unanimité ;
 - **VALIDE** la Décision modificative n° 2 du Budget Primitif 2024 et **AUTORISE** le Maire à signer tout document - voté à l'unanimité ;
 - **DÉCIDE** d'accorder une subvention de 500 € au Syndicat des Marais Cordemaisien et **AUTORISE** le Maire de signer tout document afférent à la présente décision - voté à l'unanimité ;
 - **ADOpte** la convention avec l'Éducation Nationale d'intervention d'AESH sur la
- Pause Méridienne et **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à la présente décision - voté à l'unanimité ;
- **DÉSIGNE** en qualité de référents déontologue les personnes nommées dans la délibération ; et **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à la présente décision - voté à l'unanimité ;
 - **VALIDE** la modification du tableau des effectifs au 1^{er} décembre et **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à la présente décision - voté à l'unanimité ;
 - **DONNE** pouvoir au Maire d'établir le règlement intérieur du cimetière par Arrêté Municipal

Fermeture exceptionnelle de la Mairie

La Mairie sera exceptionnellement fermée au public **les mardi 24 et mardi 31 décembre 2024**. Elle sera ouverte du jeudi au samedi qui suivent aux horaires habituels. Pour toute demande ou renseignements n'hésitez à pas à les adresser à accueil@bouee.fr

Nouveau Bureau Municipal

Chantal SURGET, 1^{re} Maire-adjointe, a présenté sa démission de ses fonctions de Maire-adjointe mais a souhaité rester conseillère municipale. L'ensemble de l'équipe est très reconnaissant pour tout son investissement et la remercie sincèrement.

Le Conseil Municipal a souhaité maintenir le nombre de Maire-adjoint à quatre et a élu au troisième tour Jean-Pierre BIORET en tant que 4^e Maire-adjoint.

Le Maire a souhaité confier à Chantal SURGET des missions en tant que conseillère municipale subdéléguée aux affaires sociales et à la gestion du cimetière.

Élus du Conseil Municipal



Sébastien BOUCARD



Céline CLÉMOT



Christel FRINGANT



Jacqueline HAMON



Damien JODAR



Solène LEMARIÉ



Matthieu MAINIER



Pierrette ORAIN



Le Nouveau Bureau

André LE BORGNE Maire de Bouée - Président du CCAS - 9^e Vice-Président de la C. C. Estuaire et Sillon.

Séverine LABARRE 1^{re} Maire-adjointe en charge de l'éducation, l'enfance, la jeunesse et les mobilités

Antony PEIGNET 2^e Maire-adjoint en charge de la vie culturelle, sportive, associative et la communication

Michaël NICOLAS 3^e Maire-adjoint en charge des bâtiments, des travaux et de la voirie

Jean-Pierre BIORET 4^e Maire-adjoint en charge de l'agriculture, l'environnement et les services techniques

La nouvelle organisation des commissions municipale

Les commissions municipales ont été réorganisées autour de 7 commissions :

Agriculture - Environnement - Travaux - Voirie (Vice-Présidents : Michaël NICOLAS et Jean-Pierre BIORET)

André LE BORGNE - Michaël NICOLAS - Jean-Pierre BIORET - Damien JODAR - Séverine LABARRE - Matthieu MAINIER

Appels d'offres (Président : André LE BORGNE)
André LE BORGNE - Jean-Pierre BIORET - Michaël NICOLAS - Chantal SURGET

Bâtiments Communaux (Vice-Président : Michaël NICOLAS)

Michaël NICOLAS - Jean-Pierre BIORET - Jacqueline HAMON - Damien JODAR - Solène LEMARIÉ - Pierrette ORAIN - Antony PEIGNET

Finances-Budget (Président : André LE BORGNE)
André LE BORGNE - Jacqueline HAMON - Séverine LABARRE - Michaël NICOLAS - Pierrette ORAIN - Antony PEIGNET - Chantal SURGET

Éducation-Enfance-Jeunesse-Mobilités (Vice-Présidente : Séverine LABARRE)
Céline CLÉMOT - Christel FRINGANT -

Séverine LABARRE - Chantal SURGET

Vie culturelle, sportive, associative et communication (Vice-Président : Antony PEIGNET)
Antony PEIGNET - Sébastien BOUCARD - Céline CLÉMOT - Christel FRINGANT - Damien JODAR - Séverine LABARRE - Solène LEMARIÉ - Pierrette ORAIN - Chantal SURGET

Urbanisme (Président : André LE BORGNE)
André LE BORGNE - Jean-Pierre BIORET - Céline CLÉMOT - Jacqueline HAMON - Michaël NICOLAS - Pierrette ORAIN - Chantal SURGET

Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

(Président : André LE BORGNE)

André LE BORGNE - Chantal SURGET - Céline CLÉMOT - Patrice ETOURNEAU - Éliane GOUVIER - Séverine LABARRE - Solène LEMARIÉ - Jean-Paul NICOLAS - Sylviane ROUXEL

La matinée des associations

Le samedi 7 septembre, de nombreuses personnes sont venues à la rencontre des associations de la commune.

Une démonstration de Capoeira était proposée. Merci aux associations qui ont contribué à cette belle matinée.

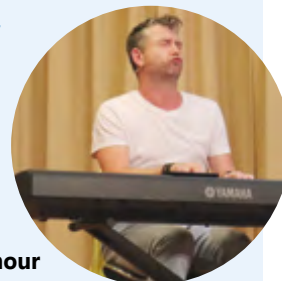


Spectacle

Le samedi 14 octobre à la salle des fêtes, le public a été conquis par le spectacle d'humour de Pierre Alexandre, de la musique, des histoires et de la bonne humeur.

Tous les ingrédients étaient réunis pour passer une belle soirée.

En clôture, un verre de l'amitié était proposé aux spectateurs. Ce spectacle était offert par la municipalité.



Cérémonie du 11 novembre

Dimanche 10 novembre 2024, la cérémonie officielle était organisée à Bouée à l'occasion de la 106^e commémoration de l'Armistice de 1918.

C'est devant le monument aux morts que les citoyens se sont rassemblés, pour un discours officiel lu par M. le Maire et une Marseillaise chantée par Louis AMIAUD.



Cimetière communal

Nouveau règlement intérieur

La police des cimetières relève de la compétence exclusive du Maire en application des articles L 2212-2 et L 2213-9 du CGCT. Le Maire est chargé d'assurer l'hygiène, la salubrité et la tranquillité publiques, et de garantir la neutralité des lieux. Le dernier règlement intérieur du cimetière de la commune de Bouée a été adopté par délibération en date du 29 août 2013.

Compte tenu de l'évolution du mode de fonctionnement du cimetière, il est nécessaire de réviser les dispositions du règlement actuel pour assurer la sécurité publique, la salubrité publique et la décence dans l'enceinte du cimetière de la commune. À cet effet, Le Maire par Arrêté Permanent N°2024-01 en date du 23 octobre 2024 modifie le règlement intérieur du cimetière communal, en vigueur le 15 octobre 2024.

Le nouveau règlement intérieur est affiché sur le tableau du cimetière et est disponible sur le site internet de la commune.

Lancement de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon. Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'étaient plus entretenues par les familles. Ainsi, la commune va engager une procédure de reprise des concessions réputées en état d'abandon conformément au Code Général des Collectivités territoriales.

Après le recensement des concessions, des plaques de couleurs jaunes ont été déposées sur les concessions perpétuelles ou temporaires visées par cette procédure.



La liste des concessions concernées est affichée sur le **tableau du cimetière** et celui de la **Mairie**.

CETTE CONCESSION RÉPUTÉE EN ÉTAT D'ABANDON VA FAIRE L'OBJET D'UNE PROCÉDURE DE REPRISE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT VEUILLEZ CONTACTER LA MAIRIE

Recensement citoyen

N'oubliez pas à 16 ans !

Nous rappelons que le recensement de votre enfant dès ses 16 ans est important pour la suite des opérations notamment la réalisation de la Journée de Défense et de Citoyenneté et la réception à temps des attestations pour les inscriptions aux examens et concours.

Il est possible de réaliser le recensement dans les 3 mois suivant l'anniversaire sans que cela n'impacte la suite.



Le Lavazay est un village proche de l'une des entrées de la prée de Rohars ; il est en partie inondable lors de fortes marées. Il compte trois maisons dont une seule est habitée. Particularité rare à Bouée, deux d'entre elles avaient ou ont encore des toitures de tuiles.

Lavazay a aussi été un patronyme porté à Bouée et dans les environs. Des Lavazay ont même vécu au village du même nom, dans les années 1670.

Une population diverse

A cette époque, le village n'était peuplé que de laboureurs. Quelques années plus tard, on y trouve aussi un matelot, Charles Bonnet, né en 1669 à Savenay. Comme tous les gens de mer, il est inscrit aux classes de la marine, instaurées par le ministre Colbert. Un registre de 1700 indique qu'il a déjà fait quatre campagnes, c'est-à-dire qu'il a été levé quatre fois pour le service du roi ; il a aussi fait « un voyage aux isles et un voyage au banc », c'est-à-dire un voyage aux Antilles et un à Terre-Neuve. Il est envoyé à Rochefort en avril 1701 et l'on perd sa trace, il a dû mourir loin de Bouée.

Quelques années plus tard, on trouve aussi des bourgeois, des hommes de loi, au Lavazay. Les maisons plus cossues que celles des laboureurs ont dû être construites. En 1715, maître Charles Fouré, sieur du Châtelet, qui a été notaire et greffier de plusieurs châtellenies, réside au Lavazay. Une de ses filles, Perrine, qui a épousé François Rebion, greffier du marquisat du Bois de la Musse en Saint-Herblain, séjourne parfois chez lui ; elle y donne naissance à une fille en 1730. En 1737, c'est Janne Busson, veuve de l'avocat Louis Mosnier, sieur de Boyenne, qui décède au Lavazay. Une de leurs filles, Louise, mariée à Louis Magouet, a aussi vécu au village ; en 1750, le couple emprunte 1200 livres à Louis Mosnier, frère de l'épouse, capitaine de navire, lui aussi natif de Bouée.

Une vente en viager

En 1764, l'une des maisons (la plus à l'est) appartient à un prêtre, Nicolas Rebion, fils de François et Perrine Fouré. Il l'a habitée, après son ordination en 1751, avant de s'installer à Lavau en 1755. Il n'a pas de fonction pastorale, il est titulaire de plusieurs bénéfices ecclésiastiques. Il vend sa maison du Lavazay en avril 1764 à un homme de loi de Saint-Etienne-de-Montluc, François Morin, moyennant une rente viagère de 500 livres annuelle, alors que l'ensemble de la propriété, maison et terres qui en dépendaient, était évalué 5300 livres. L'acte de vente détaille bien la consistance des bâtiments : une salle basse, un petit cabinet à côté séparé par une cloison de planches de sapin, deux chambres au-dessus, puis un grenier couvert de tuiles ; au bout de la maison, côté ouest, un autre logement avec chambre basse, boulangerie, deux petits greniers couverts de tuiles, puis une étable couverte de tuiles et une autre couverte de bourre. Cette organisation permet la cohabitation des propriétaires et de fermiers.

Nicolas Rebion aura perçu la rente viagère pendant plus de 30 ans. Il est mort à Cordemais en mai 1795. Il a été du petit nombre des ecclésiastiques du pays nantais favorable à la Révolution. Il a prêté le serment de fidélité à la constitution, est devenu vicaire de Cordemais dont le curé était un ancien religieux cordelier du couvent de Savenay. Il abandonna la prêtrise et épousa en octobre 1794 la sœur de son curé, de 40 ans sa cadette.

L'acquéreur, François Morin, maintint la fermière en place ; c'était Jeanne Seignard, veuve de Christophe Sauvaget. Il lui renouvela son bail le 5 janvier 1771 ; il se réservait « les deux chambres hautes de la maison principale ». François Morin habitait alors la maison du Perrorteau qu'il avait fait construire à l'orée du bourg de Saint-Etienne. Opposé à la Révolution, il en fut victime et mourut en prison à Nantes en juillet 1794, Nicolas Rebion était toujours vivant.

Un contrat d'apprentissage

Il était rare que les enfants de laboureurs prennent un autre métier. En 1787, Jean Seignard, laboureur au Lavazay conclut un contrat d'apprentissage pour son fils Pierre, âgé de 20 ans, avec Louis Lesage, charpentier à la Herguenais en Cordemais. Le contrat fut conclu le 22 octobre pour un an qui avait déjà commencé le 24 juin précédent : « ledit Lesage montrera et enseignera en conscience audit Pierre Seignard la façon et manière dont il travaille, au désir de mettre ce dernier au fait de son métier de charpentier pendant le dit temps d'un an ; de le loger, coucher, nourrir et reblanchir comme si ce serait son enfant propre ; pour celui-ci être exact et obéissant de jour en jour consécutifs au travail dudit Lesage son maître et audit métier de charpentier ». Le père s'engageait à payer au maître charpentier la somme de 21 livres.

Acquisition d'une maison par ses occupants

En 1796, l'une des maisons (la plus au nord) appartenait à Marguerite Hamon, une petite-fille de Louis Mosnier et Jeanne Busson. Née en 1741 au bourg de Cordemais, elle avait épousé en 1764 à Bouée un officier de marine né au Canada, Jean Guyot, promu capitaine de navire en 1766 et qui mourut lors d'un voyage en 1788. Elle fut emprisonnée à Nantes pendant le Terreur et demanda sa libération en septembre 1794 : « Il y a onze mois que je languis en différentes maisons d'arrêt sans être coupable d'aucun délit contre la loi, je ne suis ni noble, ni parente d'émigrés. Ma fortune très médiocre est obérée, j'ai trois enfants, deux sont mineurs et à ma charge, la plus jeune âgée de douze ans ... ma détention accélère ma ruine et altère ma santé ». En décembre 1795, libre, elle donnait procuration à André Berranger, maire de Bouée, pour vendre sa maison du Lavazay à ceux qui en étaient les fermiers, Julien Tessier et Jeanne David, sa femme. Les bâtiments étaient en très mauvais état ; une estimation des réparations nécessaires fut faite par un maçon, un charpentier et un couvreur en rotz (roseau). Il fallait 1135 livres dont 480 pour refaire les couvertures. La vente fut conclue pour 1600 livres, le 20 ventôse an IV (10 mars 1796). C'est un premier exemple d'un mouvement de transfert de la propriété depuis les classes favorisées vers les exploitants, qui va se développer au XIX^e siècle et se poursuivre au XX^e.

Solidarité familiale

Le 10 septembre 1798, Julienne Eon, veuve de Pierre Sauvaget, mourait au Lavazay, âgée de 43 ans. Elle laissait quatre enfants, nés de 1785 à 1793. Quelques jours plus tard, le juge de paix du canton de Savenay vint pour apposer les scellés. Il relate dans son procès-verbal : « avons trouvé Anne Eon sœur de la défunte, restée dans la maison depuis le décès pour soigner les enfants et auparavant pour soigner la mère pendant sa maladie ». Anne Eon était en fait la demi-sœur de la veuve Sauvaget, née vers 1760. Elle continua de s'occuper de ses neveux pendant plusieurs années. Elle était présente lors de l'inventaire des meubles commencé le 29 décembre 1798 et le notaire Bréard qui réalise cet inventaire la mentionne comme « tante desdits mineurs, fille de confiance dans leur maison depuis plusieurs années ». L'inventaire révèle un mobilier assez important mais un cheptel réduit : une vache, 22 moutons et brebis, 18 oies. Ces biens furent vendus aux enchères quelques semaines plus tard ; Anne Eon acheta quelques meubles et elle reçut une somme de 102 francs « pour ses gages en qualité de fille de confiance depuis plusieurs années dans la maison desdits mineurs ». En 1803, Anne Eon recevait du tuteur des mineurs une somme de 240 francs pour quatre années de pension fournie à Jean Sauvaget et 12 francs pour étoffe qu'elle avait fournie pour le vêtir, également 6 francs pour un mois de pension de Julien Sauvaget. Jean était le benjamin, né en 1793 ; Julien son frère, né en 1790 et leurs deux sœurs, plus âgées, devaient avoir été placés comme domestiques. Jean devint tailleur d'habits et mourut chez sa tante, au Lavazay, en 1811. Celle-ci vécut jusqu'en 1831 et finit sa vie célibataire.

Maisons abandonnées

Les trois maisons ont été habitées jusqu'à la dernière guerre, mais avec un nombre d'habitants en déclin. Ils étaient 15 en 1891 et seulement 9 en 1936. En 1954, la seule maison occupée (celle de l'est) ne compte que trois habitants au moment du recensement, mais le chef de famille, Jean Bioret, meurt avant la fin de l'année. La maison de l'ouest est laissée à l'abandon, celle du nord sert de remise.



La maison ouest en 1980 (façade sud)



La maison ouest en 2024 (façade nord)

Bernard David

Enfance

École Les Courlis

Apprendre les maths en jouant

Les CE1/CE2 font des mathématiques en jouant. Par petits groupes, ils font des jeux de société qui les aident à revoir les compléments à 10, les tables d'addition et de multiplication, faire des calculs, ranger des nombres plus ou moins complexes dans l'ordre croissant ou décroissant... Ils s'amuse beaucoup et progressent bien par la même occasion !



Activités physiques quotidiennes

Tous les lundis et mardis, les élèves de CE et CM, partagent un moment d'activités physiques quotidiennes. Cela peut être des jeux collectifs, des défis, des jeux de cour, de la course...



Ateliers du lundi

Tous les lundis soir, les élèves de CM1 CM2 sont en ateliers de mathématiques et français. Certains travaillent le graphisme, d'autres la production d'écrits. Un groupe est sur les ceintures de mathématiques, d'autres sont en train de réaliser des épreuves sur les smartgames. Enfin certains utilisent l'ordinateur et d'autres encore réalisent des jeux de grammaire. Ces ateliers servent à revoir des notions déjà travaillées sous une autre forme.



Les jeux traditionnels

Depuis la rentrée, la classe de CE1/CE2 fait des jeux traditionnels en EPS. L'occasion pour certains de réinvestir des jeux connus et pour d'autres d'en découvrir. Au programme : élastique, jeu de la tomate, poules/reynards/vipères, 1,2,3 soleil ! avec de nombreuses variantes (les yeux fermés, à cloche-pied, à l'envers, en binôme...). De quoi bien s'amuser pendant les récréations !



La maquette de l'école

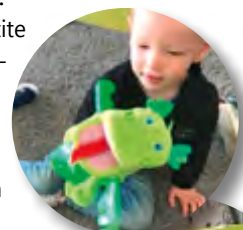
En repérage dans l'espace, les élèves de CE1/CE2 ont voulu créer une maquette de leur école. Pour cela, ils ont d'abord fait un plan de l'école, puis ils ont créé des blocs de polystyrène, représentant les différentes salles. Par binôme, ils sont venus les placer sur le carton, support de la maquette, en faisant attention à bien respecter le plan qui avait été dessiné.

La rentrée des PS GS

Les élèves de petite et de grande section ont fait leur rentrée.

Les élèves de petite section ont découvert l'école, la classe, le matériel, leur enseignante, leur Atsem et la mascotte.

Les élèves de grande section ont découvert la phonologie. Ils ont appris à écouter des sons et à créer leur propre loto sonore. Ils ont commencé d'écrire seul de nouveaux mots comme MOTO - LOTO.



Les anniversaires de MS/ CP





Bienvenue à l'école Sainte Thérèse de Bouée

Notre projet éducatif, former les adultes de demain en s'appuyant sur trois axes essentiels : le vivre ensemble, le plaisir du savoir et l'épanouissement.

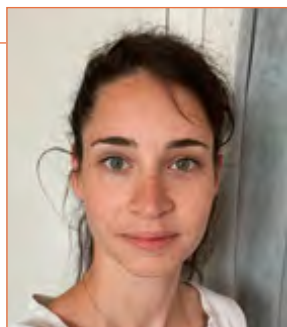
L'année scolaire 2024/2025 a débuté à l'école Sainte Thérèse avec un effectif de 46 élèves dispersés dans 3 classes, avec Franck EYQUARD comme directeur.

Une belle rentrée de petits pour l'école avec

9 petite section et 2 pré-petits, qui sont arrivés dans la classe d'Émilie ROGARD en plus des MS ET GS. Elle est épaulée par Virginie AUBINEAU, ATSEM dans l'école depuis 2018. La classe d'Émeline JARDIN regroupe les CP



et CE1, et Marine MORIO s'occupe des CE2 CM1 CM2. De beaux projets, tant sportifs que culturels sont prévus tout au long de cette année scolaire.



Présentation de Marine Morio

Je m'appelle Marine Morio, je suis mère de deux enfants et enseignante depuis 2014. J'ai eu le plaisir de faire plusieurs niveaux de classe de la maternelle à la primaire, ainsi que la chance de pouvoir m'arrêter quelques années pour m'occuper de mes enfants.

Cette année, c'est avec joie que je rejoins l'équipe de l'école Sainte-Thérèse pour prendre la classe de CE2-CM1-CM2. J'ai découvert une école familiale, bienveillante, et à l'écoute des enfants qui lui sont confiés, ainsi qu'une équipe enthousiaste et impliquée ! J'ai également fait la rencontre de mes élèves, des enfants curieux et attentifs que j'ai un vrai plaisir à retrouver chaque jour en classe.

Je suis certaine de passer une très belle année au sein de cette école, et j'ai maintenant hâte d'y participer de mon mieux.

La fresque de l'école

Réalisée par Willy CROCQ, a été inauguré le 27 Septembre, en présence du Maire, André LEBORGNE, des journalistes locaux, de l'équipe enseignante et des élèves ainsi que leur famille.

Les enfants ont confectionné, à l'aide de l'équipe enseignante et de quelques parents, des amuse-bouches, des gâteaux qui ont été servis lors de cet évènement. Ce fut un beau moment d'échange pour mettre en valeur notre belle école.



Le marché d'automne

a fait son retour dans la cour de l'école le samedi 12 octobre. Grâce à la participation des parents d'élèves, de leur famille, les habitants de Bouée ont pu y trouver des légumes de saison, des gâteaux, du bricolage, des saucissons et autres spécialités. Une belle matinée de partage, sous le soleil, qui permet à l'école de faire des bénéfices pour les différents projets à venir.



Sachez que l'équipe de théâtre "LA BOUÉZIENNE" a déjà commencé les répétitions.

Les acteurs fouleront les planches début mars 2025, pour le plus grand plaisir des spectateurs.



Bibliothèque de Bouée

Les bénévoles ont partagé un moment de convivialité

Accompagnés par Laëtitia PRIGNOT, responsable de la médiathèque d'Estuaire et Sillon, des bénévoles de la bibliothèque de Bouée se sont retrouvés cet été pour un pique-nique.

C'était l'occasion de dire au revoir et de remercier Lucie PORSAIN, bibliothécaire d'Estuaire et Sillon, qui achevait son remplacement à Bouée.

La bibliothèque de Bouée a été historiquement fondée et tenue par des bénévoles. Aujourd'hui gérée par la Communauté de communes, elle continue de bénéficier de l'aide essentiel des bénévoles qui épaulent la bibliothécaire titulaire.



Associations

Les Amis de la chapelle Sainte-Anne de Rohars

Retour sur les événements organisés en 2024 par l'association des Amis de la chapelle de Rohars.

Une belle saison constituée d'événements de qualité.



Lundi 1^{er} mai 2024

« PEINTRES DANS LA NATURE »

La 19^e édition de la Journées des peintres dans la nature a été une nouvelle fois un succès. 28 peintres sont venus participer à la journée.

C'est un peu moins que d'habitude mais le temps plus qu'incertain a freiné l'ardeur de certains artistes. Malgré tout ce fut une belle journée qui a vu se réaliser des œuvres de grande qualité. Le soir, les peintres ont ramené les tableaux à la salle polyvalente.

Le public a pu les voir et faire leur choix en prévision de la vente aux enchères qui a suivi.

En même temps un jury a sélectionné des œuvres qui ont été primées et récompensées.





Samedi 22 et dimanche 23 juin 2024

« EXPOSITION ÉCLECTIQUE »

300 personnes sont venu apprécier les œuvres de nos artistes à l'occasion des journées du petit patrimoine de pays.

Ont participé à cette journée :

Muriel LALLOUÉ qui anime l'association « Les Z'arts » de Bouvron,
Gérard MAILLARD, peintre et membre de cette association,
Siegfried USCLAT de La Chapelle-Launay qui a exposé ses couteaux forgés,

Dominique BROSSARD, tourneur sur bois.

Dominique et Siegfried ont assuré des démonstrations de leurs travaux.



Dimanche 30 juin 2024

« DUO LETORT - SCHNEIDER. LE BAROQUE À L'HONNEUR ».

Ce sont vraiment deux artistes de haut niveau que la chapelle de Rohars a accueillis cette année.

Résidentes en Suisse, Charlotte SCHNEIDER et Alice LETORT se sont rencontrées à la Schola Cantorum Basiliensis et jouent régulièrement ensemble depuis l'automne 2019.

La combinaison de leurs instruments leur permet d'explorer un répertoire varié et de profiter d'une large palette de couleurs sonores: guitare romantique et csakan, luth et flûtes à bec et traversières renaissance, théorbe ou guitare baroque et flûtes baroques.

Curieuses et attirées par divers styles musicaux, elles parcourent le répertoire prévu pour leurs instruments et réalisent leurs propres arrangements.

Elles se produisent en duo en Suisse et à l'étranger. Ce fut un magnifique concert qu'elles nous ont offert dans l'ancienne chapelle de Rohars.

Les auditeurs ont vibré au son du théorbe, de la guitare et des flûtes.



Associations

Dimanche 21 juillet 2024

CONCERT D'ÉTÉ : CAROL DELGADO A CHANTÉ FEDERICO GARCÍA LORCA avec Jean-Marc Blondel à la guitare flamenca

La chapelle a fait le plein pour écouter Carol et Jean-Marc.

Carol DELGADO et Jean-Marc BLONDEL ont proposé à travers ce concert de faire non seulement connaissance avec cet artiste hors du commun mais également un voyage à travers l'Andalousie région natale et chérie de Lorca. Toutes les chansons sont des poèmes originaux en espagnol de Garcia Lorca mis en musique et réarrangés à la guitare flamenco par le guitariste Jean-Marc BLONDEL.

Entre les chansons Carol Delgado a raconté Federico Garcia Lorca et l'histoire de ses poèmes.

Carol DELGADO était venue en 2023 dans le cadre de « Rohars en fête ».

Excellente chanteuse, passionnée de culture hispanique et de flamenco, elle nous a proposé cette fois dans la chapelle de Rohars, une autre facette de son talent.

Jean-Marc, forestier puis ébéniste, et maintenant principalement luthier, fabrique des guitares flamenca.

Il a une passion pour le flamenco et a joué dans plusieurs groupes dans le centre de la France.



Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024

« DÉCOUVRIR ROHARS »

Les Amis de la chapelle ont proposé, dans le cadre des journées européennes du patrimoine de redécouvrir l'ancienne chapelle du prieuré à travers son histoire, ainsi que le village et le port de Rohars.

Des visites commentées de l'ancien village portuaire et de sa chapelle historique ont été proposées tout le week-end.

Des ateliers de création d'objets en bois flotté collectés à Rohars ont été organisés avec Willy créateur d'objets en bois flotté. Ce fut l'occasion de connaître Willy, nouvel habitant de notre commune.

Une exposition d'objets en bois flotté et des tableaux d'Yvon LABARRE ont mis en valeur la chapelle Sainte-Anne de Rohars. Le bois avait été récolté près de la chapelle grâce aux grandes marées récentes.



Grâce aux Amis de la chapelle de Rohars, la chapelle a été ouverte au public tous les dimanches et jours fériés de mai à septembre. Des groupes ont été également ponctuellement accueillis à la chapelle : Randonneurs, associations historiques, rassemblement de voitures anciennes.



Si vous désirez nous rejoindre,
contactez le président
Alain MONNIÉ, au **06 81 13 26 57**
ou lacsar@orange.fr

La chapelle, propriété communale
et gérée par l'association est prête
à accueillir toute proposition artis-
tique, culturelle ou historique.





Amicale Laïque de Bouée

Une nouvelle année a démarré pour l'Amicale Laïque de Bouée, avec un bureau et une équipe renouvelée.

Pour rappel, nous sommes une association à but non lucratif, composée de **parents d'élèves tous bénévoles**. Notre objectif est d'animer la vie sociale de l'école publique Les Courlis, en lien avec l'équipe pédagogique.

Une des principales vocations d'une Amicale Laïque est de promouvoir le principe de laïcité afin de permettre l'intégration sociale, culturelle et civique de tous. Nous sommes là pour **favoriser l'égalité pour tous les élèves de l'école en favorisant l'accès à l'éducation, les loisirs et le sport.**

Nous menons différentes actions, afin de récolter des fonds permettant de financer, tout ou en partie, les sorties scolaires, les transports et le renouvellement du matériel scolaire.

À cette fin, nous avons réalisé un concours de belote l'année dernière, la fête de fin d'année et un loto en ce début d'année. Nous réalisons également différentes ventes tout au long de l'année (madeleines Bijou, plants, tickets de tombola...).

Grâce à nos actions et votre participation, l'année passée les 4 classes de l'école ont pu faire une sortie pédagogique : les CM ont visité les marais salants de Guérande, les CE ont rencontré leur classe correspondante à Vay, les maternelles ont fait une sortie à Terra Botanica. Et cette année en autres, nos enfants pourront profiter de nouveaux équipements pour la cour de récréation et pour la salle de motricité.



Au premier rang devant de gauche à droite : Lara JANJA (membre) - Aurélie MARTIN (présidente) - Marie GAUTHIER (secrétaire adjointe) - Tristan JOURDE (président adjoint)

Au second rang derrière de gauche à droite : Mylène PLANQUES (trésorière adjointe) - Gwendoline PEUZE (trésorière)
Absents : Lucie BENOISTON (membre) - Ségolène HUET (Secrétaire)



Associations



La Team du PCB

Bonjour, une nouvelle saison à débiter à la Team du Palet Club Bouésien. Nous sommes désormais 24 licenciés dont 4 femmes et un jeune de 12 ans. Le club s'agrandit et nous avons désormais 2 équipes inscrites en championnat (tous les joueurs ne sont pas obligés de faire de la compétition).

L'équipe 1 qui est en 3^e division après son maintien de l'an dernier, grâce à sa belle 7^e place sur 20 la saison précédente, est actuellement en tête de son championnat après 2 victoires.

La Team du PCB	82 - 47	Petit Mars
Herbignac	41 - 85	La Team du PCB
La Team du PCB	-	La Remaudière
Chauvé	-	La Team du PCB
La Team du PCB	-	La Ch. Basse Mer
La Ch des Marais	-	La Team du PCB
La Team du PCB	-	Quilly
Montoir	-	La Team du PCB
La Team du PCB	-	St Étienne de M

Il y aura également la coupe du 44, ou nous jouerons à Casson le 08/11.



L'équipe 2 démarre le championnat en 5^e division, après avoir fait plusieurs matchs amicaux encourageant.

La Team du PCB	-	Herbignac 4	25/04
Donges	-	La Team du PCB	06/12
St Étienne de Mt Luc	-	La Team du PCB	03/01
La Team du PCB	-	Vigneux	07/02
La Team du PCB	-	Chaumes en Retz	07/03

Il y aura également la coupe du 44 avec la réception d'Herbignac 1 le 8/11 à Bouée.

Un match amical a également eu lieu cet été avec les pongistes de Bouée dans une très bonne ambiance.



Derniers résultats, le samedi 2 novembre a eu lieu le championnat de France à la Chapelle des Marais. 16 ans que cela ne c'était pas produit dans le département du 44 ! 320 joueurs étaient présent pour le titre dont 9 joueurs de la Team du PCB.

Voici leurs résultats : 295^e MEUR Gaël, 283^e COUBARD Claude, 280^e GIRAUD Victor, 250^e LIOT Jonathan, 232^e GOURDEAU Christopher, 206^e JUMEAUX Yannick, 192^e LEVAILLANT Julien, 147^e POULAUD Yannick et 137^e LABARRE Cyril. BRAVO à eux.

Pour celles et ceux qui seraient intéressés de nous rejoindre pour faire un essai ou nous encourager, vous pouvez venir le jeudi à partir de 19h salle polyvalente où nous contacter au **06 87 13 95 62**.

A BIENTÔT





La 2^{ème} édition du

CONCOURS DE PALET LAITON EN SALLE

SAMEDI 11 JANVIER 2025

16€ / doublette

1er lancer dès 11H

À BOUEE (44)

LIMITÉ À 48 ÉQUIPES

Apprenez vos jeux et plaques !!

Restaurations, buvette et dégustations d'huîtres...



Pré-commande d'huîtres !
8 € la douzaine





Inscriptions :
scanner le QR CODE
via hello asso

1er lot :
Baptêmes d'ULM (240€)
Et bien d'autres lots pour tous...

Pour tout renseignement :
06 87 13 95 62

La concertation se poursuit en mode « itinérance »

Au premier trimestre 2025, le projet de PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sera arrêté par le Conseil communautaire. Suivra une période de consultation des personnes publiques associées (État, Département, chambres consulaires...) puis d'enquête publique.

Avant cela, la Communauté de communes est allée, pendant un mois, du 18 octobre au 20 novembre 2024, informer les habitants de la portée du futur PLUi. Cette concertation fut itinérante - un format original qui a permis d'aller à la rencontre de toutes et tous, commune par commune. Ce temps de concertation itinérante sera clôturé par une **réunion publique organisée le mercredi 4 décembre** et qui aura pour objet de présenter le PLUi dans ses grandes lignes avant son arrêt en 2025 (1^{er} trimestre).

Rendez-vous sur www.plui.estuaire-sillon.fr pour en savoir plus sur le PLUi.

Dates et lieux des haltes de la concertation itinérante

Vendredi 18/10 matin	au marché, Place du Commerce - Saint-Étienne-de-Montluc
Vendredi 18/10 à partir de 16h	au Marché de la Feuillée - La Chapelle-Launay
Samedi 19/10 matin	au marché, Place de l'église - Campbon
Jeudi 7/11 matin	à l'hypermarché de la Colleraye - Savenay
Jeudi 7/11 après-midi	au supermarché - Malville
Vendredi 8/11 matin	place de l'église - Bouée
Vendredi 8/11	à la bibliothèque à partir de 16h - Lavau-sur-Loire
Mardi 19/11 matin	au marché à côté de l'église - Le Temple-de-Bretagne
Mardi 19/11 après-midi	à la médiathèque Jacques Fairand - Cordemais
Mercredi 20/11 à partir de 10h30	à la bibliothèque - Quilly
Mercredi 20/11 à partir de 15h	à la médiathèque - Prinquiau

Rappel des éléments de contexte

La Communauté de communes Estuaire et Sillon ainsi que les onze communes qui la composent sont engagées dans la réalisation d'un PLUi - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, outil d'aménagement du territoire, qui fixe les règles d'urbanisation au regard des grands enjeux du territoire. Ce document de planification permet, à partir d'une vision d'avenir partagée pour les 10 à 15 prochaines années, de se doter de règles sur le droit à construire reposant sur des valeurs communes.

Le PLUi concerne l'aménagement du territoire dans toutes ses dimensions avec pour

filigrane le cadre de vie de tous (habitat, équipements, économie, déplacements, préservation des espaces...). C'est pour cela que l'implication des habitants et des acteurs du territoire (associations, entreprises...) est essentielle.

Les élus d'Estuaire et Sillon ont souhaité que l'élaboration du PLUi s'inscrive dans une démarche participative et ce dès la première

Visite théâtralisée pendant le forum PLUi de 2023



phase de diagnostic. 6 réunions publiques suivies d'ateliers ont ainsi été organisées en 2022 et 2023. Un forum dédié a également eu lieu en avril 2023.

Nouveaux Commerçants



Envie de gallettes et crêpes garnies ?

Retrouvez So'Gallettes tous les mardis soir dès 18h sur le parking de la mairie de Bouée

06 40 14 13 55 - so.gallettes@gmail.com



COULEURS DISTINCTION PEINTURE

- Peinture intérieure neuf et rénovation
- Joint plaque de plâtre
- Ravalement de façade
- Démoussage toiture

Romuald FOUQUET
44260 BOUÉE
06 61 56 70 41
contact@couleurs-distinction.com
couleurs-distinction.com

QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE ?

Éloigne-toi des fumées et prévies un adulte !



Si la fumée t'empêche de sortir, reste dans la pièce où tu te trouves



Si tu peux sortir, quitte ta maison en refermant bien les portes derrière toi.



Appelle les pompiers en composant le 18. Ils viendront te chercher !

Créations : BÉCOY / SDIS44
Crédit photos : SHARLOTTA - @frapha - 11/2019

Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique
ZAC de Gesvine | 12, rue Arago BP 4309 | 44243 La Chapelle-sur-Erdre Cedex | ☎ 02 28 09 81 00 | 🌐 www.sdis44.fr | 📱 📺 📺 📺 📺 eSDIS44

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE !



©Guillaume Gauthier - 2024

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SAVENAY A BESOIN DE VOUS !

- Que vous soyez une **femme** ou un **homme**
- Partagez une **expérience enrichissante** au sein d'une **équipe soudée**
- **Pas besoin d'être un.e athlète**, il suffit d'être en bonne forme physique
- Partez sur intervention l'esprit tranquille : **l'accueil de vos enfants est assuré** le midi, et sur le temps périscolaire
- **Gérez votre temps et vos disponibilités** en souplesse grâce aux outils et conventions proposés.

Centre d'incendie et de secours de Savenay
18 rue Kennedy - 44260 Savenay - 02 72 64 89 95 - volontariat.savenay@sdis44.fr



COMMENT REJOINDRE LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DE SAVENAY ?

Rencontrons-nous !

Un échange avec le chef de centre ou son adjoint vous permettra d'en savoir plus sur les missions des sapeurs-pompiers et de poser toutes vos questions. Pour prendre rendez-vous : volontariat.savenay@sdis44.fr ou **02 72 64 89 95**.

Gérez vos disponibilités

- ▶ Si vous habitez à moins de 6 min du centre de secours, vous pourrez participer aux astreintes en signalant les créneaux où vous êtes disponible pour un éventuel départ en intervention grâce à une application mobile.
- ▶ Si vous habitez plus loin, vous pouvez participer aux gardes organisées au centre de secours en fonction de votre planning personnel et professionnel.

Vos enfants accueillis

Grâce aux conventions avec nos partenaires, vos enfants sont accueillis à la cantine le midi et à l'accueil sur le temps périscolaire lorsque vous souhaitez participer à une opération de secours. Ce partenariat sera prochainement étendu aux vacances scolaires.

Votre employeur peut vous aider !

Plusieurs employeurs publics et privés ont signé des conventions de disponibilité. Si c'est votre cas, vous pouvez bénéficier, selon le type de convention, d'un certain nombre de jours sur le temps de travail pour vous former aux missions de sapeur-pompier ou pour partir en intervention. Renseignez-vous auprès de votre employeur et parlez-en à votre chef de centre, il saura vous accompagner.

TÉMOIGNAGE

« Être sapeur-pompier volontaire, c'est une expérience extraordinaire : enrichissante, gratifiante et variée. L'équipe est soudée, le fonctionnement est souple (garde postée et/ou astreinte) et s'adapte à notre vie de famille. Je sais que si besoin, je peux confier ma fille à la cantine le midi ou au centre de loisirs pendant les vacances scolaires. Édouard, 37 ans, agent de sécurité incendie et sapeur-pompier volontaire à Savenay depuis 18 ans. Édouard, 37 ans, agent de sécurité incendie et sapeur-pompier volontaire à Savenay depuis 18 ans. »